
**Informations actualisées sur l'approche adoptée
par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des
Nations Unies en matière de prévention et de
répression du harcèlement sexuel et de
l'exploitation et des atteintes sexuelles**

Additif

**Réponse de la direction aux observations formulées
par les États membres**

Cote du document: EB 2023/138/R.11/Add.1

Point de l'ordre du jour: 10 a)

Date: 31 mai 2023

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Questions techniques:

Sylvie Martin

Directrice

Bureau de la déontologie

s.martin@ifad.org

Bureau de la déontologie

ethicsoffice@ifad.org

Observations du Japon	Réponse de la direction
<p>Le Japon est pleinement conscient et se réjouit du fait que le FIDA respecte les normes internationales, y compris les recommandations du Comité d'aide au développement (CAD), en matière de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles, et il demande au Fonds de bien vouloir étudier la possibilité d'adhérer aux recommandations du CAD sur cette question, dans le sillage d'autres organisations, comme l'UNICEF et le HCR.</p>	<p>Le FIDA prend bonne note des observations et de la demande formulées par le Japon. Il a le plaisir d'informer le Japon que la Politique en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles est en cours de révision et qu'il sera tenu compte, entre autres, de la Recommandation du CAD de l'OCDE sur l'élimination de l'exploitation sexuelle, des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel.</p>

Observations du Royaume-Uni	Réponse de la direction
<p>Le Royaume-Uni remercie le FIDA de communiquer régulièrement au Conseil des informations actualisées sur l'approche adoptée par le Fonds pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Il se réjouit du fait que le FIDA continue d'œuvrer et de progresser dans ce domaine. Nous adhérons au plan du Fonds visant à aligner la Politique en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles sur les normes internationales de protection connexes – notamment sur les normes opérationnelles minimales et les six principes fondamentaux du Comité permanent interorganisations relatifs à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, et sur les éléments de la Norme humanitaire fondamentale qui se rapportent à la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles.</p>	<p>La direction prend note des observations et de l'appui du Royaume-Uni et l'en remercie.</p>
<p>Nous encourageons le FIDA à tenir des consultations plus tard dans l'année au sujet du nouveau cadre mondial sur la protection contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, ainsi qu'à réfléchir à la façon dont harmoniser ses politiques avec ce cadre lorsqu'il sera mis à jour ultérieurement.</p>	<p>Le FIDA se félicite de toute occasion lui permettant de faire progresser et de mieux harmoniser sa stratégie de lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles. Il attend avec intérêt d'obtenir des informations sur le cadre mondial de protection contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles.</p>
<p>Le Royaume-Uni se réjouit également que le FIDA envisage de recourir au système de divulgation des fautes professionnelles pour compléter son dispositif de vérification des antécédents.</p>	<p>Le FIDA confirme qu'il est déterminé à renforcer la vérification des antécédents lors des recrutements. L'adoption du système de divulgation des fautes professionnelles est à l'étude et le Fonds s'engage à informer le Conseil d'administration de toute évolution de la situation.</p>
<p>Il serait également utile de voir figurer, dans les futures informations actualisées, le nombre de cas ainsi que la suite qui y a été donnée (soit l'appui fourni et les mesures prises) afin d'aider le Conseil à mieux superviser les travaux de protection contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles.</p>	<p>Les informations sur le nombre d'allégations crédibles de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles, ainsi que sur le statut de ces allégations, sont rapidement communiquées sur une page prévue à cet effet sur la plateforme interactive réservée aux États membres.</p>

Observations du Royaume-Uni	Réponse de la direction
<p>Nous encourageons également le FIDA à prêter plus d'attention aux risques ou aux difficultés dans le cadre de son action de protection contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles dans ses rapports au Conseil, en plus de s'intéresser aux progrès accomplis, afin d'aider le Conseil à assurer la gouvernance des risques dans ce domaine.</p>	<p>La direction prend note de la demande du Royaume-Uni et il en sera tenu compte dans les prochaines informations actualisées communiquées au Conseil d'administration.</p>
<p>D'ici peu, le Royaume-Uni, ainsi qu'un certain nombre d'autres États membres, demandera par écrit au FIDA et à d'autres institutions de microfinance d'employer dans les futurs accords de financement une terminologie convenue pour l'ensemble des donateurs en ce qui concerne le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles. L'objectif est de formuler des attentes claires au sujet de la protection contre ces atteintes et d'éviter au FIDA et aux autres institutions de microfinance de perdre du temps à négocier la terminologie avec chaque donateur séparément. La terminologie sera très semblable aux termes qui sont utilisés dans d'autres accords de financement entre le système des Nations Unies et les donateurs et qui ont été approuvés par le Bureau des affaires juridiques en 2022. Ces termes sont jugés utiles et efficaces par ceux qui les emploient.</p>	<p>La direction prend bonne note de l'intention du Royaume-Uni de lui communiquer une terminologie commune à tous les donateurs sur le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles à utiliser dans les accords de financement. Lorsqu'elle aura reçu la communication en question, la direction transmettra la terminologie proposée au Bureau du Conseil juridique et aux autres divisions internes responsables de ces accords de financement.</p>

Observations du Canada	Réponse de la direction
<p>Le Canada salue les efforts que le FIDA continue de faire pour prévenir et réprimer l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel, ainsi que les progrès accomplis par le Fonds à ce jour. Nous apprécions vivement que des informations actualisées soient régulièrement communiquées. Des bandes dessinées sont évoquées à la page 2. Il serait intéressant d'en apprendre davantage sur le contexte et l'aspect de ces bandes dessinées et de savoir si elles comportent des mots ou s'il ne s'agit que d'illustrations. Il convient de noter que, parfois, en voulant éliminer la barrière de la</p>	<p>La direction remercie le Canada de ses observations sur l'action que continue de mener le FIDA pour prévenir et réprimer le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles.</p> <p>Le FIDA a mis au point divers instruments, dont des vidéos, des formations en ligne et d'autres supports visuels, afin de sensibiliser à ces questions et de s'assurer que son personnel et ses partenaires d'exécution dans toutes les régions comprenaient bien sa politique de tolérance zéro envers le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles.</p>

Observations du Canada	Réponse de la direction
<p>langue et en ne laissant qu'une simple illustration, on a produit l'effet inverse et on a laissé place à une interprétation subjective des actes des personnages représentés.</p>	<p>Les supports visuels ont été élaborés dans un souci de diversité et d'inclusion et sont alignés sur des produits similaires publiés par le système des Nations Unies.</p>
<p>Nous nous réjouissons également que le FIDA utilise la base de données sécurisée ClearCheck, qui contribue à la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies.</p> <p>Le recours à un numéro de téléphone portable équipé de WhatsApp à des fins de signalement est également une preuve d'innovation. Il serait intéressant d'en savoir plus sur l'utilisation de ce numéro et sur ce qu'en pensent les acteurs du terrain.</p>	<p>Le numéro confidentiel WhatsApp géré par le Bureau de la déontologie (ETH) est diffusé auprès des acteurs externes, sur le site web du FIDA, et des acteurs internes. L'ensemble des supports de sensibilisation diffusés dans l'organisation et auprès des partenaires d'exécution contient des informations sur les mécanismes de signalement et sur les lignes d'assistance confidentielles d'ETH, y compris le numéro WhatsApp, que l'on peut joindre depuis un téléphone portable.</p> <p>Compte tenu de l'utilisation généralisée des téléphones portables dans le monde, le numéro confidentiel WhatsApp est un outil apprécié qui facilite le signalement.</p>
<p>Nous félicitons le FIDA de continuer à former les membres de son personnel et ses autres ressources humaines, mais, d'après les études menées, la formation à elle seule est insuffisante. Si l'on veut susciter le changement organisationnel nécessaire pour faire évoluer les dynamiques de pouvoir qui causent le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, il faut faire plus que dispenser des formations. Le FIDA peut poursuivre la formation sur le long terme, mais il doit la coordonner étroitement avec d'autres mesures appliquées sur le terrain, notamment avec la <u>Recommandation du CAD sur l'élimination de l'exploitation sexuelle, des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel</u>, en vue d'induire un changement durable.</p>	<p>En plus de reposer sur une solide stratégie de prévention, qui prévoit la formation des effectifs du FIDA et de ses partenaires d'exécution, ainsi que des activités de communication et de sensibilisation, l'action menée par le FIDA pour réprimer le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles s'appuie également sur les piliers d'action ci-après et sur des résultats concrets à obtenir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Le FIDA a renforcé ses mécanismes de signalement et de dépôt de plainte et collabore avec d'autres entités des Nations Unies dans le cadre du programme des coordonnateurs pour les questions relatives au harcèlement sexuel et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles. - Intégration de la politique de tolérance zéro du FIDA à l'égard du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans l'ensemble de ses opérations et des activités qu'il finance. Le FIDA a

Observations du Canada	Réponse de la direction
	<p>élargi son programme des coordonnateurs pour les questions relatives au harcèlement sexuel et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles et collabore avec ses partenaires d'exécution dans toutes les régions pour s'assurer qu'ils comprennent bien les responsabilités et obligations qui leur incombent dans ce domaine.</p> <ul style="list-style-type: none">- Coordination et coopération. Le FIDA prend part à des groupes de travail du système des Nations Unies et du réseau des institutions financières internationales afin de continuer à échanger des connaissances et à s'aligner sur les meilleures pratiques et les normes internationales en matière de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles (notamment la Recommandation du CAD sur l'élimination de l'exploitation sexuelle, des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel).